

DECRET N°2013-__721_____/P-RM DU 08 SEP 2013

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2013-720/P-RM du 05 septembre 2013 portant nomination du Premier ministre ;

Sur proposition du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Gouvernement en qualité de :

1. Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

M. Mohamed Ali BATHILY

2. Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

M. Soumeylou Boubèye MAIGA

3. Ministre de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord

M. Cheick Oumar DIARRAH

4. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale

M. Zahabi Ould Sidi MOHAMED

5. Ministre de l'Economie et des Finances

Mme BOUARE Fily SISSOKO

6. Ministre de la Sécurité

Colonel Sada SAMAKE

7. Ministre du Développement Rural

Dr Bokary TERETA

8. Ministre de l'Administration Territoriale

Général Moussa Sinko COULIBALY

9. Ministre du Plan et de la Prospective

M. Cheikna Seydi Ahamadi DIAWARA

10. Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières

M. Tiéman Hubert COULIBALY

11. Ministre du Commerce

M. Abdel Karim KONATE

12. Ministre de la Fonction Publique

M. Bocar Moussa DIARRA

13. Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement

M. Ousmane Ag RHISSA

14. Ministre de l'Equipeement et des Transports

Colonel Abdoulaye KOUMARE

15. Ministre du Travail et des Affaires Sociales et Humanitaires

M. Hamadoun KONATE

16. Ministre du Logement

M. Mohamed DIARRA

17. Ministre de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville

M. Moussa MARA

18. Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

Mme SANGARE Oumou BA

19. Ministre de l'Education Nationale

Mme TOGOLA Jacqueline TOGOLA

20. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

M. Moustapha DICKO

21. Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

M. Ousmane KONE

22. Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique

M. Frankaly KEITA

23. Ministre de la Culture

M. Bruno MAIGA

24. Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

M. Mahamane BABY

25. Ministre de l'Artisanat et du Tourisme

Mme BERTHE Aissata BENGALY

26. Ministre de l'Industrie et des Mines

Dr Boubou CISSE

27. Ministre des Maliens de l'Extérieur

Dr Abdramane SYLLA

28. Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information

M. Jean Marie SANGARE

29. Ministre de la Jeunesse et des Sports

Me Mamadou Gaoussou DIARRA

30. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale chargé de la Décentralisation

M. Malick ALHOUSSEINI

31. Ministre délégué auprès du Ministre du Développement Rural, chargé de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité alimentaire

M. Nango DEMBELE

32. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Administration territoriale, chargé des Affaires Religieuses et du Culte

M. Tierno Amadou Omar Hass DIALLO

33. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

M. Madani TOURE

34. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de la Promotion des Investissements et de l'Initiative Privée

M. Moustapha Ben BARKA

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 08 septembre 2013

Le Président de la République,

Ibrahim Boubacar KEITA
Le Premier ministre,

Oumar Tatam LY